



ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

L'Entretien Prénatal Précoce est un moment d'échange et d'informations personnalisés, en dehors d'une consultation médicale.

Il peut être fait à n'importe quel moment de la grossesse, seule ou en couple, il dure au minimum 45 minutes. Ce temps de parole est très important. Il vous permettra de connaître vos droits et d'aborder votre suivi de grossesse avec sérénité.

L'entretien permettra de définir quelle préparation à la naissance vous conviendrait le mieux et de commencer à élaborer [votre projet de naissance](#).

Pour en bénéficier, il est conseillé de prendre rendez-vous auprès d'une sage-femme libérale ou de Protection Maternelle Infantile (PMI).

Le compte rendu de l'entretien vous sera remis à la fin et pourra être transmis, avec votre accord, aux professionnels qui suivent votre grossesse.

Voici quelques sujets que vous pouvez aborder :

- Comment je vis ma grossesse ?
- Comment je me sens ?
- Quelles sont mes inquiétudes ?
- Comment j'envisage la naissance ?
- Comment me préparer à l'arrivée de mon enfant ?